



VERITAS
ASSET
MANAGEMENT

États financiers intermédiaires

VERITAS CANADIAN EQUITY FUND

30 juin 2021
(non audité)

VERITAS CANADIAN EQUITY FUND

30 juin 2021

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers.....	1
État de la situation financière	2
État du résultat global.....	3
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Annexe du portefeuille.....	6
Notes annexes	7-16

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par **Veritas Asset Management Inc.** en sa qualité de gestionnaire du Fonds. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers incombe au gestionnaire du Fonds.

Le gestionnaire maintient des procédés appropriés afin de s'assurer que l'information financière est pertinente et fiable. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements posés par le gestionnaire. La note 3 des états financiers intermédiaires non audités décrit les principales méthodes comptables que le gestionnaire considère comme appropriées pour le Fonds.

Au nom du gestionnaire,

"Antonio Scilipoti"

**Antonio Scilipoti
Administrateur**

Le 10 AOÛT 2021

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires.

Veritas Asset Management Inc., le gestionnaire du Fonds, mandate un auditeur indépendant pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Selon les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent, il faut indiquer, dans un avis distinct, qu'un auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds.

Veritas Canadian Equity Fund

État de la situation financière Au 30 juin 2021 (non audité)

	30 juin 2021	31 décembre 2020
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie détenue auprès du courtier (note 3)	315 516 \$	98 125 \$
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 3)	17 478 573	14 442 196
Montant à recevoir en contrepartie des placements vendus	840 876	-
Dividendes et intérêts à recevoir	39 317	43 191
Souscription à recevoir	46 075	3 264
Remboursements de charges à recevoir	9 456	82
Autres actifs	14 819	-
	18 744 632	14 586 858
PASSIF		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	54 924	42 728
Montant à payer en contrepartie des placements achetés	987 679	-
Frais de gestion à payer (note 5)	13 224	11 343
Rachats à payer	8 186	742
	1 064 013	54 813
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	17 680 619 \$	14 532 045 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	1 646 097 \$	1 023 242 \$
Catégorie F	13 740 238	11 690 826
Catégorie I	2 294 284	1 817 977
	17 680 619 \$	14 532 045 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Catégorie A	133 385	94 933
Catégorie F	1 111 810	1 089 175
Catégorie I	192 189	176 262
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie A	12,34 \$	10,78 \$
Catégorie F	12,36	10,73
Catégorie I	11,94	10,31

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

"Antonio Scilipoti"

Gestionnaire et fiduciaire
Veritas Asset Management Inc.

Veritas Canadian Equity Fund

État du résultat global Pour le semestre clos le 30 juin 2021 (non audité)

	2021	2020
Produits		
Revenu de dividendes	172 048 \$	186 112 \$
Revenu d'intérêts aux fins de distribution	21 050	30 122
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur placements	1 655 122	(2 864 178)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	559 230	(882 418)
	<u>2 407 450</u>	<u>(3 530 362)</u>
Charges		
Frais de gestion (note 5)	80 396	72 330
Coûts d'exploitation	77 577	90 931
Honoraires d'audit	16 909	10 357
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	11 222	7 412
Honoraires juridiques	11 208	21 711
Droits de garde	8 417	5 481
Honoraires du comité d'examen indépendant	5 892	10 005
Charges d'intérêts et coûts d'emprunt	670	456
Retenues d'impôt à la source	209	179
Remboursements de charges par le gestionnaire (note 5)	(40 381)	(47 602)
	<u>172 119</u>	<u>171 260</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>2 235 331 \$</u>	<u>(3 701 622) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	167 585 \$	(183 218) \$
Catégorie F	1 765 000	(2 146 623)
Catégorie I	302 746	(1 371 781)
	<u>2 235 331 \$</u>	<u>(3 701 622) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 12)		
Catégorie A	1,51 \$	(1,94) \$
Catégorie F	1,63	(1,87)
Catégorie I	1,62	(1,77)

Veritas Canadian Equity Fund

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour le semestre clos le 30 juin 2021 (non audité)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période
30 juin 2021					
Catégorie A	1 023 242 \$	517 280 \$	(62 010) \$	167 585 \$	1 646 097 \$
Catégorie F	11 690 826	2 469 571	(2 185 159)	1 765 000	13 740 238
Catégorie I	1 817 977	173 561	–	302 746	2 294 284
	<u>14 532 045 \$</u>	<u>3 160 412 \$</u>	<u>(2 247 169) \$</u>	<u>2 235 331 \$</u>	<u>17 680 619 \$</u>

* Pour la période close le 30 juin 2021, le produit total des parts rachetables ayant trait aux transferts entrants et les rachats de parts rachetables ayant trait aux transferts sortants se chiffraient respectivement à 179 929 \$ et à (179 929) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période
30 juin 2020					
Catégorie A	890 788 \$	344 607 \$	(132 922) \$	(183 218) \$	919 255 \$
Catégorie F	8 647 428	8 482 921	(2 618 824)	(2 146 623)	12 364 902
Catégorie I	8 703 749	–	(7 331 968)	(1 371 781)	–
	<u>18 241 965 \$</u>	<u>8 827 528 \$</u>	<u>(10 083 714) \$</u>	<u>(3 701 622) \$</u>	<u>13 284 157 \$</u>

** Pour la période close le 30 juin 2020, le produit total des parts rachetables ayant trait aux transferts entrants et les rachats de parts rachetables ayant trait aux transferts sortants se chiffraient respectivement à néant et à néant.

Veritas Canadian Equity Fund

Tableau des flux de trésorerie Pour le semestre clos le 30 juin 2021 (non audité)

	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 235 331 \$	(3 701 622) \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur placements	(1 655 122)	2 864 178
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(559 230)	882 418
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation du montant à recevoir en contrepartie des placements vendus	(840 876)	(947 713)
Diminution des dividendes et intérêts à recevoir	3 874	12 827
Augmentation des remboursements de charges à recevoir	(9 374)	(18 264)
(Augmentation) diminution des autres actifs	(14 819)	167
Diminution du montant à recevoir du gestionnaire du fonds	–	200
Augmentation des créiteurs et charges à payer	12 196	6 738
Augmentation du montant à payer en contrepartie des placements achetés	987 679	81 807
Augmentation des frais de gestion à payer	1 881	3 018
Produit de la vente de placements	24 185 397	18 252 489
Achat de placements	(25 002 095)	(15 681 713)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'exploitation	<u>(655 158)</u>	<u>1 754 530</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 937 672	8 829 060
Montant payé au rachat de parts rachetables	(2 059 796)	(10 082 267)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>877 876</u>	<u>(1 253 207)</u>
Augmentation de la trésorerie détenue auprès du courtier au cours de la période	222 718	501 323
Perte de change sur la trésorerie	(5 327)	(19 900)
Trésorerie détenue auprès du courtier, au début de la période	98 125	764 302
Trésorerie détenue auprès du courtier, à la fin de la période	<u>315 516 \$</u>	<u>1 245 725 \$</u>
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	670 \$	456 \$
Intérêts reçus	21 050	30 122
Dividendes reçus, après déduction des retenues d'impôt à la source	175 713	198 760

* Incluses dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Veritas Canadian Equity Fund

Annexe du portefeuille Au 30 juin 2021 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
27 400	Air Canada	709 367 \$	698 700 \$	3,95
16 300	Alimentation Couche-Tard inc.	658 653	742 465	4,20
5 900	Banque de Montréal	692 872	749 654	4,24
5 400	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	731 595	706 266	3,99
12 800	Canadian Natural Resources Ltd.	439 822	576 000	3,26
18 000	Capital Power Corp.	654 621	737 100	4,17
4 300	Ceridian HCM Holding Inc.	477 275	511 012	2,89
1 600	CGI Inc.	142 843	179 824	1,02
1 500	Cogeco Communications inc.	154 170	181 815	1,03
3 100	Dollarama Inc.	164 546	175 894	0,99
10 700	Enbridge Inc.	476 903	531 041	3,00
19 600	Enerplus Corp.	152 028	174 636	0,99
30 700	Equinox Gold Corp.	316 338	264 327	1,50
6 000	George Weston limitée	637 189	708 900	4,01
4 200	Fiducie de placement immobilier Granite	296 480	346 416	1,96
34 600	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	654 218	701 342	3,97
9 000	Linamar Corp.	672 736	699 750	3,96
33 200	Société Financière Manuvie	730 464	810 080	4,58
13 700	Les Aliments Maple Leaf Inc.	364 940	352 501	1,99
26 800	Martinrea International Inc.	361 318	350 276	1,98
6 000	Metro inc.	340 088	356 580	2,02
4 600	Banque Nationale du Canada	433 118	426 742	2,41
121 200	New Gold Inc.	286 190	270 276	1,53
13 200	NFI Group Inc.	364 147	371 844	2,10
24 300	Fonds de placement immobilier RioCan	440 459	536 544	3,03
5 600	Banque Royale du Canada	664 909	703 304	3,98
21 900	Groupe SNC-Lavalin inc.	618 669	706 275	3,99
18 900	Suncor Énergie Inc.	542 556	561 141	3,17
12 900	TELUS Corp.	332 742	358 620	2,03
6 400	TFI International Inc.	510 183	724 288	4,10
10 000	La Banque Toronto-Dominion	881 268	868 700	4,91
10 800	Topaz Energy Corp.	155 409	186 840	1,06
61 400	TransAlta Corp.	595 004	758 290	4,29
51 000	Yamana Gold Inc.	299 402	266 220	1,51
		<u>15 952 522</u>	<u>17 293 663</u>	<u>97,81</u>
Actions américaines				
900	SPDR Gold Shares	201 773 \$	184 910 \$	1,05
	Total des placements détenus	16 154 295	17 478 573	98,86
	Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	(3 908)	–	–
	Placements détenus, montant net	<u>16 150 387 \$</u>	17 478 573	98,86
	Autres actifs, montant net		<u>202 046</u>	<u>1,14</u>
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		<u>17 680 619 \$</u>	<u>100,00</u>

Veritas Canadian Equity Fund

Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

1. ORGANISATION DU FONDS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Veritas Canadian Equity Fund (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 23 avril 2018 (la « déclaration de fiducie »), dans sa version modifiée, mise à jour ou complétée à l'occasion. Veritas Asset Management Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire (le « gestionnaire » et le « fiduciaire ») du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 1^{er} mai 2018. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 Wellington Street West, Suite 3110, Toronto (Ontario) M5K 1E7, Canada.

L'objectif de placement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts une croissance du capital à long terme et des rendements améliorés ajustés en fonction des risques par rapport à l'indice de rendement total composé S&P/TSX. Le Fonds investit principalement dans des titres de sociétés canadiennes cotées en bourse, mais il peut également investir dans d'autres titres. Les titres du Fonds seront choisis principalement en fonction des recommandations de Veritas Investment Research Corporation (une société liée au gestionnaire). Le Fonds peut également investir dans des titres qui ne sont pas officiellement recommandés par Veritas Investment Research Corporation. Le Fonds gère ses titres de manière à réduire au minimum la volatilité du portefeuille.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (ensemble, les « normes IFRS »). Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

La publication des états financiers intermédiaires a été autorisée par le gestionnaire le 10 AOÛT 2021.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Évaluation des placements

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des dérivés et des titres cotés en bourse) est déterminée selon les cours de marché. Le Fonds utilise le dernier cours de marché des actifs financiers et des passifs financiers lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date en question. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur compte tenu des faits et circonstances particuliers applicables. **Instruments financiers évalués à la juste valeur**

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Il est possible que les données d'entrée et méthodes utilisées pour l'évaluation des titres ne reflètent pas le risque lié aux placements dans ces titres.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; **Niveau 2** – données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (comme des prix) ou indirectement (comme des dérivés de prix ou d'autres facteurs observables);

Niveau 3 – données d'entrée pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, tous les placements étaient classés dans le niveau 1.

Veritas Canadian Equity Fund

Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Classement

Le Fonds classe ses placements en titres de capitaux propres en tant qu'actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les instruments financiers sont ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Comptabilisation/décomptabilisation

Le Fonds comptabilise les actifs financiers et les passifs financiers à la date de transaction, soit la date à laquelle il s'engage à acheter les instruments. À compter de cette date, les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Le Fonds décomptabilise les autres actifs financiers seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent, ou s'il transfère à une autre entité l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont exécutées, sont annulées ou arrivent à expiration.

Commissions et autres coûts de transaction liés aux opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des coûts marginaux directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux mandataires, aux conseillers, aux courtiers et contrepartistes, les prélèvements des agences réglementaires et des bourses de valeurs, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont portés en charges et sont compris au poste « Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille » dans l'état du résultat global.

Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et il est calculé selon la méthode du coût moyen, sans tenir compte des commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Opérations de placement et comptabilisation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Le revenu d'intérêts est comptabilisé quotidiennement, et le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Le profit réalisé (la perte réalisée) à la vente de placements et la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à 12 h, heure de l'Est, (le « taux à midi ») un jour où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte (une « date d'évaluation »). Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en devises et le revenu connexe sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates respectives de telles transactions.

Veritas Canadian Equity Fund

Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises (suite)

L'incidence des variations du taux de change sur les placements est reflétée aux postes « Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans l'état du résultat global.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers en conformité avec les normes IFRS amène la direction à utiliser des estimations. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables du Fonds. Les estimations sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une certaine catégorie de parts rachetables, divisé par le nombre total de parts rachetables de cette catégorie en circulation à la fin de la période.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est fondée sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque catégorie de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de cette catégorie en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 12 pour de plus amples renseignements sur le calcul.

Autres actifs et passifs

Le montant à recevoir en contrepartie des placements vendus, les dividendes et intérêts à recevoir, la souscription à recevoir, les remboursements de charges à recevoir et les autres actifs sont classés en tant qu'actifs financiers et sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, le montant à payer en contrepartie des placements achetés, les frais de gestion à payer et les rachats à payer sont classés en tant que passifs financiers et sont présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant l'émission. En raison de la nature à court terme des autres actifs et passifs, leur coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

Trésorerie détenue auprès du courtier

La trésorerie détenue auprès du courtier comprend des dépôts détenus auprès d'institutions financières et est comptabilisée au coût amorti.

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application de ses méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses au sujet d'événements futurs. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Classement des parts du Fonds

Le Fonds a déterminé que ses parts ne répondent pas aux critères permettant de les classer dans les capitaux propres et, par conséquent, les a classées en tant que passifs dans l'état de la situation financière.

Veritas Canadian Equity Fund

Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Frais de gestion

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion calculés quotidiennement selon un pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts applicable qui compose le Fonds, lesquels sont payables le dernier jour ouvrable du mois. Les frais de gestion peuvent varier d'une catégorie à l'autre et seront déduits en tant que charge liée à la catégorie applicable du Fonds. Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables, comme la TPS. Les frais de gestion pour chaque catégorie de parts applicable se calculent de la façon suivante :

- Catégorie A : 1,95 % par année de la valeur liquidative des parts de catégorie A du Fonds, calculé quotidiennement et payable le dernier jour ouvrable du mois.
- Catégorie F : 0,95 % par année de la valeur liquidative des parts de catégorie F du Fonds, calculé quotidiennement et payable le dernier jour ouvrable du mois.
- Catégorie I : Les frais de gestion sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne dépassera pas les frais de gestion à payer sur les parts de catégorie F du Fonds.

Remboursements de charges

Au cours de la période close le 30 juin 2021, les remboursements de charges effectués par le gestionnaire se sont élevés à 40 381 \$ (30 juin 2020 – 47 602 \$), et une tranche de 9 456 \$ de ce montant était à recevoir au 30 juin 2021 (31 décembre 2020 – 82 \$).

Participations

Au 30 juin 2021, 96 808 parts (31 décembre 2020 – 75 399 parts) de catégorie F étaient détenues par des parties liées au gestionnaire.

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables d'un nombre illimité de catégories, chacune représentant une participation égale, indivise et bénéficiaire dans l'actif net du Fonds. Chaque part de chaque catégorie donne un droit de vote au porteur et lui permet de bénéficier en parts égales de toutes les distributions versées par le Fonds.

Le Fonds a créé des parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I. Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, et ce, à l'appréciation du gestionnaire.

L'investissement initial minimal dans les parts de catégorie A et de catégorie F du Fonds est de 1 000 \$. L'investissement minimal subséquent dans les parts de catégorie A et de catégorie F du Fonds est de 500 \$. Le gestionnaire peut modifier ces montants minimaux ou renoncer à les appliquer, à son appréciation absolue. L'investissement initial minimal et l'investissement minimal subséquent dans les parts de catégorie I sont négociés entre l'investisseur et le gestionnaire.

Veritas Canadian Equity Fund

Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS (suite)

Les parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées chaque jour au plus tard à 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation (une « date d'achat » ou une « date de rachat », selon le cas). Le prix d'émission des parts est fondé sur le prix par part de la catégorie en question à la date d'achat. Si le gestionnaire reçoit l'ordre d'achat ou l'ordre de rachat avant 16 h (heure de l'Est) à une date d'achat donnée ou à une date de rachat donnée, selon le cas, il le traitera au prix par part établi plus tard la même journée. Sinon, il le traitera au prix par part calculé à la date d'achat suivante ou à la date de rachat suivante, selon le cas. Le gestionnaire peut traiter les ordres plus tôt si la clôture de la négociation a lieu plus tôt à la TSX un jour de bourse donné. Si la clôture de la négociation a lieu plus tôt, les ordres reçus après la clôture seront traités à la date d'achat suivante ou à la date de rachat suivante, selon le cas.

Le produit du rachat est versé dans les deux jours ouvrables suivant la date de rachat pertinente.

Si un porteur de parts demande le rachat de parts de catégorie A ou de catégorie F du Fonds dans les 30 jours suivant l'achat de ces parts, le Fonds pourrait déduire et conserver, en faveur des autres porteurs de parts du Fonds, un montant correspondant à 2 % de la valeur liquidative des parts de la catégorie applicable du Fonds visée par la demande de rachat.

Dans certaines circonstances, les frais de transaction à court terme ne seront pas appliqués, comme dans les cas suivants :

- les rachats de parts achetées dans le cadre du réinvestissement des distributions;
- le changement de désignation des parts d'une catégorie à l'autre du Fonds;
- les rachats initiés par le gestionnaire ou pour lesquels des exigences liées à des avis de rachat ont été établies par le gestionnaire;
- à l'appréciation absolue du gestionnaire.

Le Fonds distribuera son revenu net et ses gains en capital nets réalisés aux porteurs de parts au moins une fois par année. Tous les montants ainsi distribués seront automatiquement réinvestis, sans frais, dans des parts additionnelles du Fonds à la valeur par part calculée à la date de distribution.

Le tableau suivant présente l'activité des parts au cours des périodes closes les 30 juin 2021 et 2020.

	Parts rachetables, au début de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Parts rachetables, à la fin de la période
30 juin 2021				
Catégorie A	94 933	43 891	(5 439)	133 385
Catégorie F	1 089 175	213 940	(191 305)	1 111 810
Catégorie I	176 262	15 927	–	192 189
30 juin 2020				
Catégorie A	77 697	31 268	(13 848)	95 117
Catégorie F	766 042	792 256	(266 197)	1 292 101
Catégorie I	827 096	–	(827 096)	–

Veritas Canadian Equity Fund

Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS (suite)

Informations sur le capital

Le capital du Fonds est composé de parts émises et rachetables. Les parts donnent droit aux distributions, le cas échéant, ainsi qu'au paiement d'une quote-part basée sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Le Fonds n'a aucune restriction ni exigence particulière en matière de capital au titre des souscriptions et des rachats de parts. Les variations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à ses stratégies et objectifs de placement et à ses pratiques de gestion des risques présentées à la note 7, le Fonds compte investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités peuvent être accrues au besoin à l'aide d'emprunts à court terme ou de cessions de placements.

7. GESTION DES RISQUES

Dans le cours normal des activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, les autres risques de prix et le risque de change). La valeur des placements au sein du portefeuille du Fonds peut fluctuer quotidiennement en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique, du marché et des faits nouveaux liés à des titres précis compris dans le Fonds. Le niveau de risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lequel il investit.

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser des rendements attrayants ajustés en fonction des risques de manière à procurer aux porteurs de parts une croissance du capital à long terme. Le gestionnaire gère le risque en ayant recours aux services de conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et de l'évolution du marché et en diversifiant le portefeuille de placements dans le respect de l'objectif de placement. Pour effectuer la gestion du risque, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui permet de superviser les activités de placement du Fonds et d'assurer le respect de la stratégie de placement énoncée par le Fonds et des règlements sur les valeurs mobilières.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds.

Le risque de crédit se concentre dans les placements que le Fonds fait dans des instruments de créance et des dérivés. La juste valeur des instruments de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds à l'égard de titres inscrits à la bourse sont réglées ou payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier. L'opération échouera si l'une des parties ne s'acquitte pas de son obligation.

Au 30 juin 2021, le Fonds n'avait effectué aucun placement important dans des instruments de créance ou des dérivés. L'exposition maximale du Fonds au risque de perte de crédit s'élève à 17 742 134 \$ (31 décembre 2020 – 14 586 858 \$).

Veritas Canadian Equity Fund

Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

L'exposition du Fonds au risque de liquidité se concentre dans le rachat périodique de parts au comptant. Le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus aisément. De plus, le Fonds conserve en général suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour atténuer l'exposition à certains risques. Rien ne garantit l'existence d'un marché pour certains dérivés, et il est possible que les bourses imposent des limites sur la négociation de dérivés.

Les passifs financiers sont généralement réglés dans un délai de trois mois.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à la possibilité que les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme sur le marché sont très peu sensibles aux variations des taux d'intérêt.

La plupart des actifs financiers et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à d'importants risques de taux d'intérêt découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le Fonds n'avait aucun placement important dans des instruments de créance ou des dérivés.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque en choisissant soigneusement et en diversifiant les titres et les autres instruments financiers dans le respect de l'objectif et de la stratégie de placement du Fonds. Le gestionnaire surveille régulièrement les positions globales du Fonds sur le marché. Les instruments financiers détenus par le Fonds peuvent être exposés au risque de marché qui découle des incertitudes entourant le prix futur des instruments.

Au 30 juin 2021, 99 % (31 décembre 2020 – 99 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines. Si les cours de ces titres sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la fin de la période, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 1 747 857 \$ (31 décembre 2020 – 1 444 220 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

Veritas Canadian Equity Fund

Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de concentration

Une concentration relativement élevée d'actifs dans les titres d'un seul émetteur ou d'un petit nombre d'émetteurs pourrait réduire la diversité et la liquidité du Fonds et accroître sa volatilité. En raison de la baisse de la liquidité, la capacité du Fonds à répondre aux demandes de rachat pourrait se voir réduite. Elle pourrait aussi donner lieu à une concentration dans certains secteurs d'activité ou segments de marché spécialisés. Par conséquent, les placements effectués dans le Fonds seront plus à risque et seront plus sujets à la volatilité que les placements effectués dans un fonds commun dont le portefeuille de placements est davantage diversifié, car le rendement d'un secteur d'activité ou segment de marché particulier pourrait avoir une incidence négative importante sur le rendement global du Fonds.

Le tableau suivant présente un résumé du risque de concentration du Fonds exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Secteur d'activité	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	30 juin 2021	31 décembre 2020
Placements détenus		
Services de communications	3,1	9,5
Biens de consommation discrétionnaire	6,9	9,6
Biens de consommation de base	12,2	8,1
Énergie	11,5	10,0
Services financiers	20,1	7,1
Fonds	–	6,1
Produits industriels	18,1	14,6
Technologies de l'information	3,9	9,5
Matières	5,6	–
Immobilier	9,0	11,3
Services publics	8,5	13,6
Total des placements nets	98,9	99,4
Trésorerie détenue auprès du courtier	1,1	0,6
	100,0	100,0

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change.

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers (y compris la trésorerie détenue auprès du courtier) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture dans le but de réduire son exposition au risque de change, ou pour établir une exposition aux monnaies étrangères.

Veritas Canadian Equity Fund

Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de change (suite)

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de change au 30 juin 2021.

Monnaie	Exposition			Incidence d'une appréciation/dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total
30 juin 2021						
Dollar américain	(20 462) \$	184 910 \$	164 448 \$	(1 023) \$	9 246 \$	8 223 \$
	(20 462) \$	184 910 \$	164 448 \$	(1 023) \$	9 246 \$	8 223 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(0,12)	1,05	0,93	(0,01)	0,05	0,04

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de change au 31 décembre 2020.

Monnaie	Exposition			Incidence d'une appréciation/dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total
31 décembre 2020						
Dollar américain	134 711 \$	884 409 \$	1 019 120 \$	6 736 \$	44 220 \$	50 956 \$
	134 711 \$	884 409 \$	1 019 120 \$	6 736 \$	44 220 \$	50 956 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,93	6,09	7,02	0,05	0,30	0,35

8. CHARGES

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager des frais et des charges, et d'effectuer leur paiement à même les biens du Fonds, qui, selon lui, sont nécessaires, complémentaires ou convenables pour la réalisation des objectifs de l'entente relative au Fonds, y compris, sans s'y limiter, tous les frais et charges qui se rapportent à la gestion et à l'administration du Fonds. Le Fonds est responsable de l'impôt sur le résultat, des taxes d'accise et des frais de courtage sur les opérations de portefeuille, le cas échéant.

Veritas Canadian Equity Fund

Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

9. INDEMNISATION DU FIDUCIAIRE

Aux termes de sa déclaration de fiducie, le Fonds a indemnisé le fiduciaire, les contrepartistes et les sociétés liées pour toutes les réclamations qui pourraient découler i) d'erreurs de jugement, d'actions ou d'omissions, ou de pertes elles-mêmes attribuables à ces erreurs, actions ou omissions, pourvu que les entités concernées aient agi avec intégrité et de bonne foi et qu'elles estiment avoir raisonnablement agi au mieux des intérêts du Fonds, et ii) des pertes attribuables aux erreurs de jugement, aux actions ou aux omissions d'un courtier ou d'un agent du fiduciaire, lequel aurait été choisi, engagé ou mandaté par le fiduciaire, les contrepartistes et leurs sociétés liées respectives. Il n'y a aucune incidence financière sur l'indemnisation du fiduciaire.

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds constitue une fiducie d'investissement à participation unitaire en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La déclaration de fiducie prévoit que le bénéfice net imposable du Fonds pour chaque exercice, y compris les gains en capital nets réalisés, est payable aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Par conséquent, le Fonds n'est pas tenu de payer de l'impôt sur le résultat relativement à son bénéfice ou à ses gains en capital net réalisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Le bénéfice de source étrangère est assujéti aux retenues d'impôt étranger à la source.

Pour l'année d'imposition close le 31 décembre 2020, le Fonds disposait de pertes autres qu'en capital de néant (2019 – néant) et de pertes en capital reportées en avant de 2 192 014 \$ (2019 – néant).

11. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est composé de l'actif net, qui représente les capitaux propres. L'objectif du Fonds en ce qui concerne la gestion du capital est le maintien de la capacité du Fonds à assurer la continuité de son exploitation de manière à procurer un rendement aux porteurs de parts, à maximiser la valeur pour les porteurs de parts et à maintenir la solidité financière.

Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

12. AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART

Le tableau suivant présente le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2021 et 2020.

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
30 juin 2021			
Catégorie A	167 585 \$	110 726	1,51 \$
Catégorie F	1 765 000	1 081 253	1,63
Catégorie I	302 746	186 788	1,62
30 juin 2020			
Catégorie A	(183 218) \$	94 653	(1,94) \$
Catégorie F	(2 146 623)	1 147 484	(1,87)
Catégorie I	(1 371 781)	774 874	(1,77)